

## AVIS D'ATTRIBUTION DE MARCHÉ

### SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

**I.1) Nom et adresses :** Département de Saône-et-Loire, DAJ - Pôle Contrats - Concurrence - Espace Duhesme - 18 rue de Flacé - CS 70126, F - 71026 Mâcon cedex 9, courriel : [daj-pcc@saoneetloire71.fr](mailto:daj-pcc@saoneetloire71.fr), Fax : +33 385397652  
Code NUTS : FRC13

Code d'identification national : 22710001300688

**Adresse(s) internet :**

Adresse principale : <http://www.saoneetloire71.fr>

Adresse du profil d'acheteur : <https://marches.ternum-bfc.fr>

**I.2) Procédure conjointe**

**I.4) Type de pouvoir adjudicateur :** Autorité régionale ou locale

**I.5) Activité principale :** Services généraux des administrations publiques.

### SECTION II : OBJET

#### II.1) Etendue du marché

**II.1.1) Intitulé :** Distribution du magazine du Département de Saône-et-Loire

Numéro de référence : COM.21.091.PP

**II.1.2) Code CPV principal :** 64121100

**II.1.3) Type de marché :** Services.

**II.1.4) Description succincte :** Distribution du magazine du Département de Saône-et-Loire. L'acquisition des prestations sera effectuée par un accord-cadre à bons de commande sans montant minimum et avec un montant maximum de 300 000 euro(s) HT par an , en application de l'article R.2162-4 2° du Code de la Commande publique. A titre indicatif, il est prévu la distribution de 292 000 exemplaires du magazine 4 à 6 fois par an. Le marché passé par accord-cadre à bons de commande est conclu pour une période d'un an à compter du 1er janvier 2022. Il est reconductible de manière tacite 3 fois, pour une période de 1 an, soit une durée maximale de 4 ans.

**II.1.6) Information sur les lots :**

Ce marché est divisé en lots : non.

**II.1.7) Valeur totale finale du marché (hors TVA) :** 424184 euros

#### II.2) Description

**II.2.1) Intitulé**

**II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s) :**

64121100

**II.2.3) Lieu d'exécution :**

Code NUTS : FRC13

**II.2.4) Description des prestations :** Distribution du magazine du Département de Saône-et-Loire. L'acquisition des prestations sera effectuée par un accord-cadre à bons de commande sans montant minimum et avec un montant maximum de 300 000 euro(s) HT par an , en application de l'article R.2162-4 2° du Code de la Commande publique. A titre indicatif, il est prévu la distribution de 292 000 exemplaires du magazine 4 à 6 fois par an. Le marché passé par accord-cadre à bons de commande est conclu pour une période d'un an à compter du 1er janvier 2022. Il est reconductible de manière tacite 3 fois, pour une période de 1 an, soit une durée maximale de 4 ans.

**II.2.5) Critères d'attribution :**

Critère(s) de qualité :

- Valeur technique / Pondération : 40

Prix - Pondération : 60

**II.2.11) Information sur les options :**

Options : non.

**II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne :**

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non.

**II.2.14) Informations complémentaires**

### SECTION IV : PROCEDURE

#### IV.1) Description

**IV.1.1) Type de procédure :** Ouverte

#### **IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique :**

Un accord-cadre a été mise en place.

#### **IV.1.6) Enchère électronique**

#### **IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP) :**

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui.

#### **IV.2) Renseignements d'ordre administratif**

##### **IV.2.1) Publication antérieure concernant le même marché :**

Numéro de l'avis au JO série S : 2021/S176-458088 - Date de publication : 10 septembre 2021

##### **IV.2.8) Informations sur l'abandon du système d'acquisition dynamique**

##### **IV.2.9) Informations sur l'abandon de la procédure d'appel à la concurrence sous la forme d'un avis de préinformation**

### **SECTION V : ATTRIBUTION DU MARCHE**

**Marché n° :** 202121AC115PP

**Lot n° :** 1

**Intitulé :** Distribution du magazine du Département de Saône-et-Loire

Un marché/lot est attribué : oui.

#### **V.2) Attribution du marché**

**V.2.1) Date de conclusion du marché :** 05 novembre 2021

##### **V.2.2) Informations sur les offres :**

Nombre d'offres reçues : 1

Le marché a été attribué à un groupement d'opérateurs économiques : oui.

##### **V.2.3) Nom et adresse du titulaire :**

La Poste SA, 3 rue des Corroyeurs - BP 70388, F - 21003 Dijon cedex, code NUTS : FRC11

Le titulaire est une PME : non.

##### **V.2.3) Nom et adresse du titulaire :**

Médiapost SAS, 19 rue de la Villette, F - 69425 Lyon cedex 03, code NUTS : FRK26

Le titulaire est une PME : non.

##### **V.2.4) Informations sur le montant du marché/du lot (hors TVA) :**

Estimation initiale du montant total du marché/du lot : 424184 euros

Valeur totale du marché/du lot : 424184 euros

##### **V.2.5) Information sur la sous-traitance :**

Le marché est susceptible d'être sous-traité : non.

### **SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**

**VI.3) Informations complémentaires :** L'accord-cadre est consultable au Pôle Contrats - Concurrence de la Direction des affaires juridiques du Département de Saône-et-Loire, sur demande écrite, dans le respect des secrets protégés par la loi.

#### **VI.4) Procédures de recours**

##### **VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :**

Tribunal Administratif de DIJON, 22 rue d'Assas - B.P. 61616, F - 21016 Dijon cedex, Fax : +33 380733989, adresse internet : <http://dijon.tribunal-administratif.fr>

##### **VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation**

##### **VI.4.3) Introduction de recours :**

Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Référé précontractuel depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature devant le juge des référés précontractuels du TA (article L. 551-1 du CJA).

Recours de tout tiers au contrat en contestation de la validité du contrat ou de certaines de ses clauses exercé dans un délai de deux mois à compter de l'avis d'attribution. A compter de la conclusion du contrat, et dès lors qu'ils disposent de ce recours, les tiers ne sont plus recevables à exercer le recours en annulation (Conseil d'Etat Ass., 4 avril 2014, Département de Tarn-et-Garonne).

Référé contractuel devant le TA dans un délai de 31 jours suivant la publication de l'avis d'attribution du contrat (articles L. 551-13 et suivants et R. 551-7 du CJA).

##### **VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours**

**VI.5) Date d'envoi du présent avis :** 08 novembre 2021